

QUELQUES PREMIERES REFLEXIONS NON EXHAUSTIVES SUR LA POLITIQUE CULTURELLE DEPARTEMENTALE MINI BILAN ET PREMIERES EBAUCHES DE PERSPECTIVES

AVANT PROPOS ET CONTEXTE GENERAL

Le département du Val d'Oise a pris en compte la nécessité d'établir une politique culturelle depuis de nombreuses années et ceci à l'instar de la plupart des départements, régions et villes de France.

La mise en place d'un tel pan d'activité au côté de celui du développement économique, sportif, social ... Est devenu une dimension indispensable à l'image et au dynamisme des collectivités territoriales et à leurs crédibilités.

Ces politiques « de service public de la culture » sont devenues tellement importantes qu'elles sont menées même au niveau départemental et régional malgré l'inexistence de compétences obligatoires dans ces domaines, mis à part éventuellement, le travail culturel en direction des collèges pour les départements et des lycées pour les régions, qui découlent directement du rattachement de ces établissements aux deux niveaux de compétences précités.

À ce titre d'ailleurs, ce qui est entrepris dans le département, en direction de l'action culturelle et notamment en appui à l'aide aux déplacements des collégiens pour les dispositifs : collèges au cinéma, théâtre au collège, les jumelages entre établissements d'enseignements et les équipements culturels ... est nettement insuffisant.

IL en est de même, pour ce qui est entrepris en direction de l'action sociale, des secteurs 3^e âges, Handicapés, publics en difficulté ... Pans d'actions qui devraient être directement dépendant de la compétence départementale, et que l'on peut regrouper autour des notions « de culture territoriale et solidarité ».

Dans ces domaines toutefois il faut être conscient que le désengagement de l'Etat sur l'ensemble de ces dispositifs de l'action culturelle - (politique de la ville, classes à projets culturels, culture à l'hôpital mais aussi soutien aux festivals et plus globalement à toutes les actions culturelles territoriales ...) - ne facilite pas le travail de ces mêmes collectivités territoriales qui sont de ce fait amenées à se substituer de plus en plus à l'absence et au retrait de celui-ci.

De fait et bien normalement l'intervention du département touche l'ensemble des secteurs du domaine culturel :

- Arts contemporain,
- Arts plastiques,
- Archives et patrimoine,
- Livres et bibliothèques,
- Cinéma,
- Spectacles vivant –musique, danse, théâtre, musiques actuelles, cirque)
-

Les interventions du département se font principalement sur 3 niveaux :

- **Les investissements** dans des pourcentages et des proportions correspondant à ce qui se fait en général dans ce domaine par l'ensemble des départements de France, actions qui sont souvent menées au côté des collectivités territoriales en complément de l'apport de l'Etat et de la Région.
- **Aide à la diffusion** et à l'action culturelle auprès des villes, des festivals, des structures ...

Enfin, sur un 3^e point essentiel, celui de :

- **La formation et du conseil** globalement auprès des collectivités territoriales, des élus des professionnels et des amateurs ... Mise en place de colloques de réflexion dans le domaine des arts plastiques, de la musique, du cirque, du spectacle vivant, du livre...

Les moyens actuels du département correspondent à la moyenne qu'alloue le département pour le secteur culturel, entre 3,5 et 5 %.

Le département du Val d'Oise se trouve légèrement dans la partie haute des moyennes départementales.

Par contre, le Val d'Oise est l'un des Conseil Général pilote sur la mise en place des schémas départementaux d'actions pédagogiques dans le domaine musical. Il est même la première collectivité territoriale qui en concertation avec l'Etat a mis en place cet outil.

Pour mener à bien ces politiques, le département s'appuie sur des services ou des structures propres qui sont, soit directement gérés et financé par lui-même, soit par le biais d'associations financées à 80 % par celui-ci.

Ces structures sont les suivantes :

Une direction des actions culturelles départementales, qui chapote l'ensemble suivant :

- Un service des archives et patrimoine
- Un service d'archéologie
- Un adiante (bras armé sur le spectacle vivant, la formation, la musique et la danse)
- Un service cinéma
- Un service théâtre
- Un service parcs et jardins
- Un service du livre
- Un service musique

Et quelques structures ou événements qui lui sont presque directement liés :

- La Fondation Royaumont, l'abbaye de Maubuisson, le Château de la Roche Guyon (EPCC), et aide largement le Festival baroque du Val d'Oise, le Festival Campus, Escales, Le Festival Théâtral du Val d'Oise, le Festival Images par Images, Orgues en Val d'Oise, Jazz au fil de l'Oise, Furia, le Réseau Combo... L'ensemble de ces structures bien que relativement indépendantes représentent tout de même un appui indirect et déterminant à l'image de la réussite de la politique culturelle du département car ils ne pourraient exister sans le soutien financier important de celui-ci.

Enfin, il intervient en tant que financeur au côté de l'Etat et de la Région et les collectivités territoriales concernées sur les principales structures culturelles à rayonnement régionales et nationale (scènes nationales, scènes missionnées, conservatoires nationaux et régionaux, musées, festivals ...) et en appui à l'action culturelle des collectivités territoriales dans le domaine de la diffusion, des Ecoles de Musique, de l'action culturelle auprès des collèges

PREMIER BILAN RAPIDE

Globalement dans ce domaine, l'action du département est reconnue comme de qualité. Mais bien plus, par l'exceptionnelle compétence et qualité des principaux responsables en place (directeurs de services, directeurs de structures, chefs de services, directeurs de festivals ...) Que par une réelle vision politique de l'exécutif dans le domaine culturel.

L'ensemble de ces professionnels notamment au niveau du département ont su créer un climat inter-professionnel des synergies de travail exceptionnelles par rapport à ce qui existe généralement.

Cette réussite dans les complémentarités a bien sûr pu prendre corps grâce aussi à une professionnalisation de plus en plus importante des collectivités territoriales qui ont recruté de vrais professionnels.

En effet, la présence d'un tissu de professionnels très compétents tant au niveau des services culturels qu'au niveau des structures de diffusion existe (théâtres de villes, équipements socioculturels, scènes nationales, scènes missionnées et conventionnées, festivals ...) À facilité ce climat assez unique en Ile de France à tout le moins.

Pour illustrer cette dynamique, cette envie de réflexion collective, ses collaborations qui se sont établies, il est à noter que le Val d'Oise est l'un des seuls départements de France où il existe un Festival théâtral regroupant plus de 50 villes et ce depuis 25 ans ! Celui-ci est à l'origine, d'ailleurs, d'une partie des synergies qui ont su se développer sur le Département.

D'autre part, c'est l'un des seuls, voir le seul Département où, dans le cadre de divers événements organisés collectivement comme Escales ou C'est Koi ce Cirk, où des exemples de conventions de mutualisation autour de tels événements sont signées entre villes de couleurs politiques très divergentes.

Enfin, on constate que quasiment l'ensemble des professionnels, directeurs des affaires culturelles du département sont tous adhérents à la même association des DAC Ile de France (voire chartre en annexe).

À ce titre, il faut reconnaître, au président actuel (sorte de « ventre mou ») et à sa direction générale relativement plus efficace qu'en dehors :

- Du découpage du territoire du Val d'Oise en grandes zones présentant une logique géographique ou économique,
- De la mise en place d'outils d'analyses relativement performants,

(Mais dont on ne voit nullement la traduction concrète sur les politiques menées !) et faute d'idées et de prospectives originales dans le domaine de l'action culturelle, au moins, une qualité :

Le fait de laisser travailler et de faire confiance aux professionnels des directions opérationnelles.

C'est en ce sens et grâce à cette attitude de « délégation contrôlée » que leur politique culturelle est presque une vraie réussite.

PREMIERE ESQUISSE DE PERSPECTIVES

Toutefois, ces réussites sectorielles et leurs principaux acteurs trouveraient et prendraient toutes leurs véritables justifications, sens, si on leur donnait une nouvelle dynamique pour leur travail, si celles-ci étaient relayées par une réelle vision de politique culturelle en lien avec le développement économique, territorial et social du département de la part de l'Exécutif Départemental.

En effet, une politique culturelle bien conçue doit s'inscrire dans un schéma de développement départemental prenant en compte toutes ses dimensions.

Grâce à de nombreux atouts patrimoniaux, touristiques et structurels dans le domaine de l'économie, (l'axe de l'A15, le pôle aéroportuaire de l'Est, le Vexin ...) Ceux-ci permettraient, en refusant un certain nombre de clientélisme, de compenser certains déséquilibres départementaux entre les zones rurales et urbaines, entre l'Est et l'Ouest et éviteraient un certain nombre d'erreurs évidentes commises (par exemple, le musée départemental d'archéologie pour lequel il n'existe pas de transport pour ne citer qu'un exemple).

Autre exemple :

Le regroupement des principales structures culturelles autour de l'axe de l'A15 où fleurissent des équipements culturels de même importance et le plus souvent d'une manière non complémentaire voire concurrentielle, (pour faire comme le voisin !) tient plus de ce que l'on peut appeler de la « clochemerlisation » des politiques des villes dans ce domaine que d'une véritable politique concertée d'aménagement du territoire.

Car si ces collectivités ont bien évidemment compris toute l'importance de la dimension culturelle de leur action elles manquent le plus souvent de réflexion leur permettant d'inscrire cette politique dans un esprit de complémentarité la rendant ainsi incontournable donc essentielle à l'inverse de ce qui se fait au travers d'une concurrence stérile.

Or, c'est justement à ce niveau, que le département devrait aider les collectivités territoriales à prendre le recul nécessaire en permettant une structuration du département. De fait, une politique bien comprise qui favoriserait les intercommunalités et les regroupements d'équipements d'intérêts collectifs représenterait l'un des axes d'une véritable nouvelle dynamique départementale notamment au moment où les crédits se raréfient !

Mais ce premier constat qui concerne les équipements serait tout aussi pertinent dans les domaines de la formation musicale, de la danse ou sur celui de la muséographique, du patrimoine, que dans celui des Bibliothèques, des Médiathèques, des Cinémas, du Spectacle Vivant ...

Les mises en réseaux amorcées par les professionnels devraient être encore plus soutenues et suscitées ! Mais celles-ci devraient également rechercher systématiquement une cohérence avec les politiques régionales et de l'Etat afin d'être plus efficace dans leurs orientations (création EPCC, conventions territoriales pluriannuels, regroupements thématiques et structurels). et de rappeler à chacun de ces niveaux institutionnels leurs responsabilités !

Dans ce sens déjà sur le 95, un certain nombre de secteurs et de réseaux sont relativement bien développés, le réseau du livre, celui des écoles de musique... Mais d'autres sont à redéfinir à partir des expériences importantes acquises.

D'autres sont particulièrement pauvres ou inexistantes et à concevoir.

Or, sans nul doute pour certains, ceux-ci seraient indispensables à la lisibilité d'une politique départementale, notamment en ce qui concerne la « recherche fondamentale » car elle existe aussi en art et ceci, en dehors de l'exceptionnel travail de la Fondation Royaumont pour laquelle il faudra tout de même se battre pour une meilleure prise en compte par la Région et l'Etat.

Mais lorsque l'on regarde la carte départementale, certains secteurs sont particulièrement faibles et plus particulièrement par exemple dans le domaine de :

L'art Contemporain

A ce titre, ce qui est fait dans le Limousin devrait être un exemple analysé par les départements comme le nôtre.

De fait s'interroger sur l'Art Contemporain et ses démarches c'est :

- faire comprendre à tous les publics visés et ce dès le plus jeune âge que ces recherches fondamentales, ces expérimentations sont équivalentes à celles menées dans les domaines de la science, de l'économie ou des nouvelles technologies est essentiel. De plus celles-ci ne peuvent être appréhendées par le plus grand nombre qu'à condition qu'elles soient débarrassées des discours par trop techniques ou ésotériques qui les renferment dans un carcan « élitiste ».

À ce sujet, il est à noter que le plus souvent, dans la confrontation à l'Art Contemporain, compte tenu du fait qu'il présente une démarche de recherche fondamentale, des publics dits cultivés et de classes sociales plus favorisées ne sont pas plus armées pour appréhender ces univers que des publics dits en difficulté ou de couches sociales défavorisées et c'est ce qui fait tout l'intérêt des démarches d'actions culturelles dans ce domaine.

En effet, pour des raisons très diverses qu'il serait fastidieux de développer ici et qui pourraient faire l'objet d'une véritable thèse voir le livre de Pierre Bourdieu (La Distinction), la mise en place de telles démarches permet de se confronter aux goûts dominants et aux patrimoines culturels divers, présents ou virtuels, de nos territoires.

Pour les professionnels, ces démarches créatives, poétiques et sensibles préparent nos publics aux voyages de demain.

La démocratisation de l'art en général, et notamment dans ce secteur spécifique des arts plastiques, constitue aussi un puissant facteur d'accès à la citoyenneté.

Le Cinéma,

En ce qui concerne le cinéma de proximité et la présence de salles indépendantes, leur nombre est particulièrement faible au regard de ce qui existe dans d'autres départements de la couronne parisienne.

De tels équipements sont indispensables pour mener une politique de l'image cohérente notamment dans les secteurs géographiques où la zone de chalandise est insuffisante pour l'installation de multiplexes et ces outils représentent le ratio de l'action culturelle le moins coûteux aux collectivités locales ce qui est souvent ignoré !

De plus l'initiation à ces nouvelles technologies devient un « enjeu » démocratique aussi important que lire, écrire, compter.

La mise en place d'ateliers qui mettraient à la disposition des publics, les outils et moyens nécessaires à la maîtrise de l'image numérique et de l'informatique (maisons de l'image) seraient particulièrement nouveaux et dynamiques .

De fait défendre ces équipements et on le voit avec « l'affaire du Méliès » !

C'est affirmer par rapport aux « spectacles commerciaux, formatés, de grande surface et donnant l'illusion du choix » et que représentent notamment les implantations des multiplexes, l'importance de penser : réseau partenarial, accueil, convivialité, service public et services nouveaux aux publics.

C'est ce qu'a réussi pour ne prendre qu'un exemple dans ce secteur le cinéma Jacques Tati de Tremblay-en-France situé sur le département de la Seine saint- Denis.

Enfin, l'arrivée du numérique va de plus en plus poser de problèmes à ce secteur de l'économie culturelle. Il serait essentiel qu'une réflexion dans ce domaine soit prise en compte par le département, ceci d'autant plus que de nombreuses entreprises et industries autour de cette activité sont implantées dans le 95 (50 environ).

À ce titre d'ailleurs, des relations privilégiées devraient être recherchées avec les départements du 93 et du 92 pour intégrer le « sorte de croissant de développements économiques et culturels » qu'ils forment déjà dans ce secteur ce secteur d'activité.

De même, un rééquilibrage structurel de l'Est du département par rapport à l'Ouest de celui-ci devra être une des priorités de la dynamique départementale notamment dans le domaine de la culture.

Mais pour être complet mais non-exhaustif il faudrait aussi aborder :

- **La permanence artistique sur le département : résidences d'artistes, lieux de fabrication, ateliers d'artistes, emplois artistiques et de médiation, jumelages entre établissements artistique et culturel et scolaires (troupes réellement professionnelles en nombre insuffisant sur le département et alors que 50 compagnies y prétendent faute d'une évaluation par un comités d'experts indépendants)**
- **Le renforcement de l'enseignement de la danse est tout à fait indispensable et insuffisant sur le département.**
- **La structuration des musiques actuelles compte tenu de la démographie particulièrement jeune de notre Département, cette pratique étant de fait celle qui est la plus développée parmi nos citoyens, doit être posée très rapidement. Parce que c'est aussi la pratique culturelle ou l'intergénérationnel est le plus évident de mêmes que celles des pratiques amateurs.**
- **L'indispensable redéfinition du Festival Théâtral du Val d'Oise dont l'importance et la qualité est réelle mais qui outre son mode de fonctionnement obsolète, datant de sa création et ne correspondant plus du tout aux réalités de terrain. Le constat s'impose à tous les professionnels aujourd'hui n'ont plus besoin du tout du Festival pour programmer leur théâtre ou lieu ; il faut donc lui trouver de nouvelles orientations tout en tenant compte de la demande des plus petites collectivités qui doivent rester au cœur des préoccupations de cette action de démocratisation culturelle.**
- **Les politiques d'échanges internationales et de jumelages coopération par exemple.**

Enfin, le département devrait renforcer les missions départementales des 4, 5 ou 6 principales structures culturelles de manière à mieux créer des synergies sur le territoire qu'il a lui-même défini.

Bernard Mathonnat